

Document:	<b>Politique de santé et de sécurité au travail</b>
Propriétaire:	<b>OHS</b>
Date d'entrée en vigueur:	1 janvier 2025
Date d'approbation:	1 janvier 2025
Version:	V1

QuadReal Property Group exerce ses activités avec l'objectif de protéger nos employés contre des incidents ou les maladies professionnelles. Nous nous engageons à offrir un environnement de travail sain et sécuritaire à tous nos employés, qu'ils soient temporaires ou permanents, à temps partiel ou à temps plein dans le cadre de toutes nos activités canadiennes. Ce faisant, notre objectif premier est de favoriser une culture de la sécurité en intégrant des considérations de sécurité dans toutes nos actions et pratiques. Cet objectif est réalisé par le biais de:

- La conformité à toutes les lois applicables dans chaque région où nous exerçons nos activités;
- Le développement et la mise en œuvre de solides mécanismes de procédure et de rapports;
- L'utilisation d'une approche basée sur les risques, l'identification des risques opérationnels potentiels et la focalisation de nos méthodes d'exploitation, de nos outils et de nos procédures sur des mesures préventives;
- L'utilisation d'activités de communication, de formation et de rapport efficaces pour améliorer les connaissances, la compréhension et la coordination entre les employés et les différentes unités d'affaires;
- La conception et la mise en œuvre de mécanismes d'amélioration continue productifs pour continuer à améliorer nos programmes et se prémunir contre la complaisance afin de continuer à maintenir un niveau de vigilance élevé dans nos activités connexes.

Nous nous engageons à fournir à nos entrepreneurs, consultants et fournisseurs des informations concernant les exigences nécessaires pour protéger leurs employés, les nôtres, ainsi que les entrepreneurs. Nous attendons de tous nos fournisseurs avec lesquels nous entretenons des relations d'affaires qu'ils se conforment à des normes égales en matière de gestion de la santé et de la sécurité. Nous fonctionnons selon les principes de la responsabilité individuelle. Bien que les membres de notre haute direction soient responsables de la mise en œuvre et du suivi de cette politique et de tous les programmes connexes, nous attendons de tous nos employés qu'ils partagent cet engagement et leur donnons les moyens de créer un environnement sûr et sain.



Remco Daal, Président, Immobilier Canadien

January 8, 2025

Date